

## **Le lait de brebis en Tarn-et-Garonne : photographie des exploitations**

Suite à la réalisation d'enquêtes, effectuées fin 2012-début 2013 par Emilie FAURE (stagiaire à l'EDE), les éleveurs ovins lait ont répondu à un questionnaire complet concernant leur exploitation dont voici les principales données.

Cette enquête permet d'avoir une photographie de l'élevage départemental et d'observer les tendances pour cette production à l'échelon local.

### **L'élevage ovins lait en Tarn-et-Garonne : campagne 2012**

- 19 exploitations ovines laitières dont 2 éleveurs fromagers en agriculture biologique
- 7 320 reproducteurs de plus de 6 mois (brebis + agnelles) au 1<sup>er</sup> janvier 2013

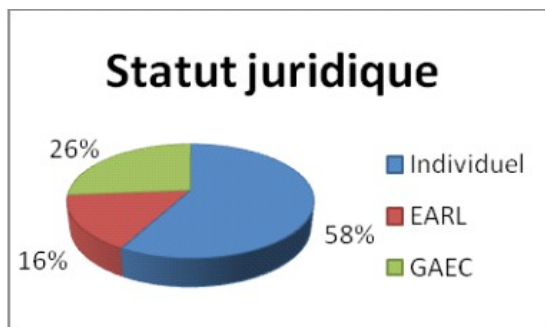
#### **Evolution 2008/2013**

- + 1 éleveur ovins lait
- + 7% de reproducteurs de plus de 6 mois

La race présente dans le département est la Lacaune.

#### **• Le statut juridique des exploitations**

Sur 19 élevages ovins lait, plus de la moitié sont des exploitations individuelles.



#### **• Année d'installation et de création de l'atelier ovins lait**

Année d'installation	Effectifs	%
Avant 1990	3	16%
1990-1999	7	37%
2000-2009	8	42%
2010-2013	1	5%
Total	19	100,00 %

42 % des ateliers ovins lait ont été créés entre 2000 et 2009. La dernière installation était une création d'atelier dans une société.

Ces 2 dernières années, le nombre d'installation est faible malgré les prix de vente du lait et des agneaux **légèrement** plus élevés qu'auparavant. Les exploitations les plus anciennes ne trouvent pas de repreneurs.

Plus d'un tiers des éleveurs installés en individuel ont plus de 50 ans dont 3 sont très proches de la retraite.

L'âge moyen des exploitants est de 44 ans.

L'acquisition des exploitations s'est faite majoritairement par transmission et par achat.

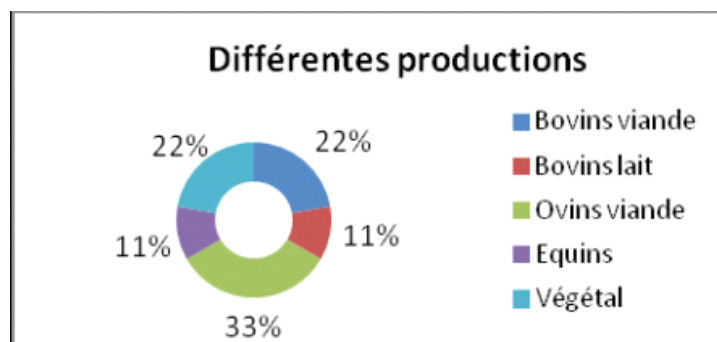
21% des éleveurs ovins lait sont des femmes (4 éleveuses) dont 3 sont associées dans un GAEC ou une EARL et 1 seule est sur une structure individuelle. Si plusieurs ateliers sont présents sur l'exploitation se sont en général les femmes qui s'occupent de la production ovine.

### •Les diplômes obtenus

Près d'un tiers des éleveurs ont un diplôme agricole de niveau BEP . Les plus jeunes ont un BAC professionnel ou technologique ou un BTA.

### •Présence d'autre(s) production(s) sur l'exploitation

53 % des exploitants ont un autre atelier sur l'exploitation dont voici la répartition :



Dans une structure sur 3, l'atelier ovins viande vient en complémentarité du troupeau ovins lait. Toutes ces productions sont secondaires, elles représentent entre 10 et 40% du chiffre d'affaire de l'exploitation. Dans la plupart des cas, ces ateliers ont été mis en place avant l'élevage ovins lait qui est le principal revenu de l'éleveur.

### •Les surfaces : SAU et assolement

Production d'herbe	Effectifs	%
moins de 30% de la SAU	3	16%
de 30 à 50% de la SAU	5	26%
de 50 à 70% de la SAU	5	26%
plus de 70% de la SAU	6	32%

Sept éleveurs disposent de moins de 50 hectares de SAU (moyenne nationale = 44,9 ha), 6 ont entre 50 et 100 ha et 6 autres ont plus de 100 hectares.

La moyenne de la SAU des éleveurs enquêtés est de 74 ha (min=17 ha et max=135 ha).

Un tiers des éleveurs consacrent plus de 70% de la SAU à la production d'herbe pour la pâture, le foin, l'ensilage... Ces éleveurs sont autonomes ou presque, tandis que d'autres ont une surface en herbe inférieure et une stratégie alimentaire différente mais disposent de bois et parcours très utilisés pour le pâturage.

La culture de céréales représente moins de 20% de la SAU pour plus d'un éleveur sur 3. La proportion de céréales dans la SAU n'est pas toujours suffisante ; l'autosuffisance en paille et concentrés n'est pas atteinte. La principale céréale cultivée est l'orge.

### •La main d'œuvre

Plus de la moitié des exploitations possèdent entre 1,5 et 2,5 UTH. La main d'œuvre comprend soit des associés, soit de la famille ou des salariés. 4 structures ont des employés (de 1 à 2 salariés). Des éleveurs souhaiteraient embaucher une personne mais tous n'ont pas la possibilité de le faire en raison des charges que cela représente.

### •Effectif, Période(s) de mise-bas et Reproduction

La majorité des éleveurs ont entre 300 et 400 brebis laitières. Le troupeau moyen est constitué de 349 brebis. Minimum = 55 et Maximum = 1200 brebis

L'agnelage a lieu en automne et hiver dans plus d'un troupeau sur 2 pour une production de lait d'hiver.

3 éleveurs sur 4 réalisent de l'insémination artificielle sur leur cheptel (le plus souvent sur la moitié du troupeau) dans le but d'améliorer la génétique en conservant les agnelles issues d'IA. Le taux de réussite de ce mode de reproduction est compris entre 60 et 80% pour deux tiers des élevages.

### •La production laitière

Quantité de lait/brebis/an	Effectifs	%
Moins de 200L/brebis/an	2	11%
De 200 à 299L/brebis/an	8	42,00%
300L et plus/brebis/an	9	47%
Total	19	100%

2 laiteries sont présentes dans le département : le petit basque qui récupère le lait des exploitations situées à l'Ouest du département et Tempé lait qui collecte sur la partie Est du Tarn-et-Garonne. Les éleveurs livrant la production de lait à Tempé lait disposent d'une référence (8 éleveurs), 56% atteignent leur quota.

La production moyenne de lait par brebis est de 265 L/brebis/an.

5 éleveurs ne sont jamais pénalisés en ce qui concerne les cellules.

### •Equipements et bâtiments

La salle de traite type se compose de 24 postes et 48 places. Seulement 7 salles de traite sont équipées du décrochage automatique, tous les éleveurs n'étant pas convaincus du gain de temps.

La distribution des fourrages et des concentrés est effectuée manuellement et mécaniquement. S'il reste encore une partie qui est réalisée à la main, la principale cause est le coût des équipements (par exemple tapis).

Concernant la superficie en bâtiment disponible, la moyenne est de 2,03m<sup>2</sup>/brebis. Ce qui est supérieur à la norme (1,5m<sup>2</sup>).

### •Principale ration des brebis en lactation

42% des éleveurs utilisent de l'ensilage d'herbe ; souvent ensilage d'herbe + ensilage de maïs ou bien ensilage d'herbe + ensilage de sorgho. Près de la moitié des éleveurs apportent de l'enrubannage dans la ration et 2 agriculteurs pratiquent l'affouragement en vert. En plus de tous ces fourrages, les brebis reçoivent de la luzerne et du foin à volonté ainsi que de la paille.

## •L'avenir de l'exploitation et de l'atelier ovins

### •L'avenir dans les 5 prochaines années

La nouvelle PAC va avoir un rôle très important quant au devenir de ces exploitations ; sur certaines, l'élevage de brebis persiste grâce à l'aide ovine et l'ICHN. Si ces aides ne sont pas maintenues certains troupeaux vont disparaître.

Certains éleveurs veulent y croire et sont motivés « trouver des terres, augmenter le cheptel et créer un nouveau bâtiment... »

Les éleveurs sont conscients que l'autonomie alimentaire est primordiale mais reste difficile à atteindre. L'élevage ovins lait subit comme d'autres élevages la hausse des prix des matières premières, il y a très peu de personnes qui souhaitent s'installer dans cette production. Pourtant des éleveurs sont convaincus que le lait de brebis a toutes ses chances, le lait et le fromage de brebis sont des produits fortement demandés sur les marchés urbains.

Laure Calmettes

Septembre 2013

Pôle élevage – Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne

Cette action de diffusion est cofinancée par l'Union européenne avec le Fond Européen Agricole pour le Développement rural en Midi-Pyrénées et par l'Etat au travers du CasDar.

